



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-90266>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 25-90266

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Correspondant : MUSELIER Renaud, Président du Conseil régional

Adresse : Hotel de Région, 27 Place Jules Guesde, 13481 Marseille

Coordonnées :

Téléphone : 0491575057

Courriel : servicedesmarches@maregionsud.fr

Adresse internet : <http://www.maregionsud.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://achat.maregionsud.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Etablissement de tirages au sort pour la constitution des Comités des partenaires en présence d'un huissier de justice

Lieu d'exécution : HOTEL DE REGION, 13002 Marseille

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le marché est à procédure adaptée (articles R2123-1-1° et R 2162-1 et suivants du Code de la Commande Publique). Il s'agit d'un accord-cadre fixant toutes les stipulations contractuelles et exécuté par bons de commande, avec un seul attributaire. Le marché est susceptible d'un cofinancement européen

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Les quantités minimum et maximum par période sont les suivantes : La quantité minimum pour cette période est de : 1 séance de tirages au sort. La quantité maximum pour cette période est de : 8 séances de tirages au sort. Seule la quantité minimum engage la collectivité

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- PRIX : 70%
- Délai de réalisation du PV de constat : 30%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 19/09/2025 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2025-0789

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://achat.maregionsud.fr>
Code NUTS : FRL Modalités d'ouverture des offres : Date: 22 sept. 2025 Lieu :Marché périodique : OUI
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme de 12 mois à compter de sa notification, reconductible 3 fois par tacite reconduction pour une durée de 12 mois chacune. La durée totale du marché ne pourra pas excéder 48 mois. L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NONInstance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca 13281 Marseille Cedex 06 Tél : 0491134813 Fax : 0491811387Mel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Web : <http://marseille.tribunal-administratif.fr> Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif Inter-régional de Règlement Amiable des Litiges (CCIRAL), Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales, Place Félix-Baret , CS 80001 13282 Marseille Cedex 06 Tél : 0484354554 Fax : 0484354460Mel : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr Web : <http://www.paca.pref.gouv.fr> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca 13281 Marseille Cedex 06 Tél : 0491134813 Fax : 0491811387Mel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Web : <http://www.paca.pref.gouv.fr> La procédure est susceptible de donner lieu à une négociation. Cependant, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales sans négociation. Les critères de sélection des offres : Prix : 70% Après élimination des offres anormalement basses, la notation de l'offre du candidat (i) sera effectuée à l'aide de la formule suivante : $N(i) = 70 \times P(m)/P(i)$ N(i) est la note attribuée à l'offre de prix du candidat (i) P(i) est le prix de l'offre du candidat P(m) est le prix de l'offre la moins-disante. Délai de réalisation du PV de constat : 30 % Apprécié au regard du délai de réalisation du PV de constat renseigné à l'article 5 du marché

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/08/2025